

Perwez, le 16/05/08.

Développement Rural – Berloz

Compte rendu de la réunion de la CLDR du 15/05/08 en la salle de l'Administration communale de Berloz

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
- la FRW.

Présents :

Pour la Présidence de la CLDR : *Monsieur le Bourgmestre Michel Jadoul*
 Membres : *Arnold Huens, Jacques Bertho, Jean-Louis Gilles, Viviane Es, Michael Deprez, Paul Jeanne, Joseph Moureau, Geneviève Steffens, Michel Zwaenepoel, Béatrice Moureau, Jeanne-Marie Burton, Pierre Stainier, Véronique Hans, Jean Zwaenepoel;*
 Pour Tr@me: *Cécile Schalenbourg ;*
 Pour la FRW : *Jocelyne Van Lierde.*

Excusés :

Pierre Joris, Françoise Lenart, Yves Degueudre, Françoise Caudron, Robert Nahon, Alain Happaerts, Roger Toppet.

1. Accueil et approbation du compte rendu de la réunion de la CLDR du 11 mars 2008

Le compte rendu est approuvé.

Certains participants au GT « aménagement d'une maison rurale à Berloz » du 15/04 signalent qu'ils n'ont pas reçu le compte rendu. A voir avec Benoît Degrange qui est chargé de l'envoi.

Les membres de la CLDR souhaitent recevoir l'ensemble des comptes rendus des différents groupes de travail mis en place. Il est décidé de demander à Benoît Degrange de les envoyer par support informatique à tous ceux qui ont une adresse mail et de questionner les membres qui n'en ont pas sur leur souhait de recevoir ou non les documents en question.

2. Réflexions sur la fiche projet : groupement d'achat « énergies propres »

Présentation de la fiche par Cécile Schalenbourg. Elle rappelle les objectifs poursuivis et lance le débat sur les éléments à mettre en œuvre pour la réalisation d'un groupement d'achat.

Deux pistes d'actions voire trois (à vérifier) se dégagent :

-Passer une convention entre la commune (ou une association) et le GRACH (Groupement d'achat) qui est une cellule soutenue par l'asbl APERe (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables). Le GRACH organise des rencontres d'information, des rencontres

avec des professionnels sélectionnés et des échanges et comparaisons de devis.

Il s'agit d'un achat accompagné : information objective, sélection des produits de qualité, choix des installateurs compétents. Il aide les candidats dans leur choix, dans la réalisation des projets. Il est demandé aux participants 10€ par devis souhaité.

-Mise en place d'un groupement d'achat autonome constitué d'habitants qui organiseraient tout le processus : trouver des fournisseurs, des installateurs agréés, ...

-Le 3^{ème} scénario est un mixte : faire appel au GRACH pour certaines démarches tout en gardant la maîtrise du choix de l'installateur par ex. A vérifier si c'est faisable ?

Autres éléments à prendre en compte :

-Donner une dimension transcommunale à ce projet vu la taille de la commune de Berloz.

Prendre contact avec les communes avoisinantes (Geer/Faimés/Donceel).

-Réfléchir à l'adéquation de la prime régionale et communale.

-Proposer un étalonnage sur différentes années budgétaires et fiscales.

-Investiguer sur d'autres sources d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'isolation.

Suivi :

Rencontrer le GRACH et éventuellement une personne membre d'un groupement d'achat.

Contactez les communes environnantes.

La fiche projet retravaillée est jointe à ce compte rendu.

3. Evaluation du retour à la population du 12 avril 2008

Participation : +/- 120 personnes + 2 classes de l'école primaire de Berloz (5 et 6) soit 33 enfants et leurs enseignantes.

Impact auprès de la population : échos positifs, meilleure connaissance du travail fourni par la CLDR et de l'ODR, questions relatives au timing de réalisation des projets, présence de futurs nouveaux habitants pour une découverte de la commune, des « visiteurs » se sont inscrits dans les GTs.

Peu d'enfants mais le groupe des jeunes « Les Berloz » a fait recette auprès des adultes qui ont participé aux animations proposées. Activité à retenir pour ce genre de manifestation.

Mr Jadoul remercie pour l'investissement de chacun : les membres CLDR, Tr@me et la FRW. C'est une expérience à renouveler pour continuer à informer la population, notamment lors d'événements liés à l'ODR.

Un bénéfice se dégage de la vente au bar : 145,35€ qui sera mis en réserve pour une contribution à une future activité (ex : visite de projets). Alain Happaerts garde la somme.

Un article écrit par la FRW paraîtra dans le Berl'info de mai.

Il est proposé d'exposer les affiches dans le hall d'accueil de l'Administration communale : les placer sur une valise spéciale ODR et les renouveler régulièrement.

4. Topo sur l'état d'avancement des groupes de travail

Information à mi-parcours du travail des GTs. La présentation des projets avec participation des auteurs est prévue fin juin : les mercredis 18 et 25 juin.

- FP 5 : aménagement d'une maison rurale à Berloz.
Dates : 15/04 et 22/05.
AP : Jocelyne Fauchet, architecte communale
GT : 12 personnes dont des membres CLDR+Benoît Degrange +la bibliothécaire+ 1 habitant intéressé par le projet (12/04).

Eléments : accès PMR, exploitation de l'espace jardin et du réduit, économies d'énergie et performances énergétiques, sécurisation de certaines zones et accessibilité, mise en place d'un comité de gestion.

Remarques : informer que l'installation de la bibliothèque dans l'ancien local à guichets est temporaire, les affectations de locaux se réfléchiront de manière globale selon les utilisations.

- FP 31 : création et animation d'un verger communautaire ;
Date : 17/04
GT : 9 personnes dont des membres CLDR+agriculteur+membres du cercle horticole.
Eléments : identification d'un terrain « idéal » situé derrière l'école de Berloz dont la commune est en partie propriétaire, en plein cœur de village.
Verger avec des variétés anciennes et potager 'animations possibles avec l'école).
Remarques : accès par l'arrière et pas par l'école, nécessité d'un responsable, partenariat possible avec des écoles d'horticulture.
- FP 84/50 : aménagement du site du Fond de Villeroux et création d'une maison de village à Crenwick
Dates : 22/04 et 27/05
AP : Laurent Vranx, architecte
GT : 18 personnes dont membres CLDR + jeunes de Crenwick
Eléments : découpage en 3 zones.
Zone 1 : espace à l'avant route. Les jeunes souhaitent un préau (3 murs et un toit), bancs, BBQ, terrain de sport et jeux pour enfants. Commodités : sanitaire, point eau, borne électrique + parking vélos, accès PMR. Projet à phaser pour une infrastructure légère.
Zone 2 : zone humide. Sentier le long du ruisseau, activités liées à l'observation de la nature, partenariat à investiguer avec la Maison de la Hesbaye.
Zone 3 : fond du terrain qui va être reboisé. Parcours VITA (ADEPS).
Remarques : les jeunes n'ont pas envie de reproduire une maison de village comme dans les autres villages. Mais attention de se coincer si la fiche projet ne prévoit une phase future pour l'aménagement d'une structure genre chalet.
- FP 46 : aménagement du site Li Vi Quarem à Corswarem.
Dates : 29/04 et 03/06
AP : Laurent Vranx, architecte
GT : 19 personnes dont membres CLDR+représentants des comités locaux : théâtre, comité paroissial, comité des fêtes, chanterie des coqs, association ornithologique, amicale des pensinnés.
Eléments : 2 pistes : démolition et construction neuve ou rénovation. Selon l'architecte 3 phases.
Phase 1 : aménagement de la salle et agrandissement via bar, cuisine, vestiaire, ...
Phase 2 : aménagement de la cour : cour de récréation délimitée, parking sur le terrain à l'arrière, possibilité d'adjoindre un chapiteau à la salle.
Phase 3 : aménagement des locaux annexes : locaux de réunion, de rangement, école et envisager du logement.
Remarques : pourquoi ne pas envisager d'agrandir côté « chanterie de coqs » plutôt que de prendre sur l'espace cour ?
Quid des activités durant le réaménagement ?
Pourquoi ne pas envisager de construire une salle ailleurs ?
- FP 47 : aménagement du site de l'ancienne école primaire de Rosoux en maison de village.

Dates : 06/05 et 10/06

GT : 12 personnes dont des membres CLDR+ riverains+comités locaux.

Eléments : 3 zones, 4 phases.

Zone 1-phase1 : bâtiment +proches abords.

2 locaux polyvalents dans l'ancienne école et l'annexe qui pourraient se rejoindre pour un volume plus grand avec cuisine, bar, sanitaires, rangement de matériel. Garder la façade côté place, déplacer les bulles à verres vers la cabine électrique, une zone de jeux pour enfants à l'arrière de la MCAE.

Zone 2 –phase 2: démolir les garages et l'ancien mur derrière la MCAE.

Aménagements légers : parking, pétanque.

Zone 3-phase 3 : possibilité d'aménager 2 voire 3 logements dans la maison qui est louée par la commune.

Phase 4 : autres constructions sur le site : extension MCAE ? accueil d'entreprises, bureaux ?

Remarques : des lieux de rencontre sont prévus dans chaque village mais pour quelle affectation vu les besoins et la taille de la commune ? Des salles en plus vont entraîner des coûts supplémentaires.

D'un autre côté, le peu de locaux existants sont fortement demandés, parfois 3 demandes de réservation pour le même moment à la buvette du club de football de Rosoux.

- FP 55/67 : circuit de voies lentes (pédestres et cyclistes).

Dates : 08/05 et 12/06.

GT : 15 personnes dont membres CLDR+ personnes intéressées (12/04) + ADL

Eléments : recensement des sentiers existants ou ayant existés intra villages, inter villages et vers les communes voisines.

2 critères : mobilité fonctionnelle (relier des infrastructures, vers Waremmes) et mobilité de loisirs (vers la Flandre, programme Leader).

Organisation de l'observation sur le terrain avec un questionnaire.

Remarques : quelle possibilité de créer des nouveaux sentiers , notamment le long du TGV ?

5. Vote sur les propositions d'un nom pour la future maison rurale à Berloz

Suite au concours lancé lors du retour à la population pour rebaptiser l'ancienne agence Dexia, 19 propositions ont été recensées par la FRW.

Les membres présents sont invités à voter pour une seule proposition.

Lors du 1^{er} tour, 2 noms ressortaient : Maison de la Berle et Berl'O2.

Un 2^{ème} tour a permis de dégager un choix : désormais l'ex Dexia s'appelle **Maison de la Berle**.

C'est Françoise Caudron qui remporte le concours et un bon petit paquet de bons d'achat chez les commerçants de l'entité (Alain Happaerts les garde). Ceux-ci seront remis à Françoise lors de la prochaine réunion de la CLDR en juin. Déjà toutes nos félicitations.

Comme annoncé, une communication passera dans le Berl'info de juin.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde
